

ETATS FINANCIERS

Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"

Siège Social: Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac 1053 Tunis

La Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien" publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2019 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 15 septembre 2020. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes : M Karim DEROUICHE et M Aberrahmen FENDRI.

Annexe 1: ACTIF

DESIGNATION	EX 2019			EX 2018
	Montant Brut	Amort & Prov	Montant Net	Montant Net
<u>AC1 Actifs incorporels</u>	<u>6 801 756</u>	<u>3 505 795</u>	<u>3 295 961</u>	<u>3 161 078</u>
AC11 Investissements R&D	41 392	30 411	10 981	9 566
AC12 Concessions, Brevets, Licences, Marques	6 760 364	3 475 384	3 284 980	3 151 512
<u>AC2 Actifs corporels d'exploitation</u>	<u>5 677 837</u>	<u>4 081 349</u>	<u>1 596 488</u>	<u>1 394 049</u>
AC21 Installations techniques & machines	4 482 027	3 195 596	1 286 431	1 070 160
AC22 Autres Installations Outil & Mobilier	1 195 810	885 753	310 057	323 889
<u>AC3 Placements</u>	<u>220 094 204</u>	<u>5 040 667</u>	<u>215 053 537</u>	<u>191 639 956</u>
AC31 Terrains & Constructions	14 656 570	3 214 279	11 442 291	11 582 258
AC311 Terrains & Constructions Exp	10 290 367	554 842	9 735 525	3 586 281
AC 312 Terrains & Constructions Hors Exp	4 366 203	2 659 437	1 706 766	7 995 977
AC33 Autres placements	205 437 634	1 826 388	203 611 246	180 057 698
AC331 Act Titres Rev Vble & Part FCP	49 439 416	1 733 225	47 706 191	47 170 381
AC332 Obligations, Autres titres Rev Fixe	155 774 310	-	155 774 310	132 773 345
AC334 Autres prêts	183 896	89 446	94 450	73 727
AC336 Autres	40 012	3 717	36 295	40 244
<u>AC5 Part des reass dans les prov techniques</u>	<u>103 588 671</u>	-	<u>103 588 671</u>	<u>101 321 598</u>
AC510 Prov PNA & Primes à annuler	10 520 779	-	10 520 779	9 331 172
AC520 Prov Assurance Vie	23 415 923	-	23 415 923	22 163 045
AC530 Prov Sinistres (Vie)	2 450 633	-	2 450 633	2 348 517
AC531 Prov Sinistres (Non Vie)	67 201 336	-	67 201 336	67 478 864
<u>AC6 Créances</u>	<u>95 258 355</u>	<u>13 385 870</u>	<u>81 872 485</u>	<u>78 694 278</u>
AC61 Créances Opérations Ass Directe	50 721 627	12 613 920	38 107 707	36 301 038
AC611 Primes Acquises et Non Emises	1 312 320	-	1 312 320	-1 019 600
AC612 Autres Créances Oper Ass Directe	43 749 412	12 613 920	31 135 492	32 127 623
AC613 Créances indemnisées subrogées	5 659 895	-	5 659 895	5 193 015
AC62 Créances Opérations Réassurance	32 466 044	281 047	32 184 997	26 861 938
AC63 Autres créances	12 070 684	490 903	11 579 781	15 531 303
AC631 Personnel	358 525	-	358 525	305 450
AC632 Etat, Org S Social, Collec Pub	9 440 054	-	9 440 054	7 824 991
AC633 Débiteurs divers	2 272 105	490 903	1 781 202	7 400 862
<u>AC7 Autres éléments d'actif</u>	<u>30 154 619</u>	<u>4 412 411</u>	<u>25 742 208</u>	<u>15 928 235</u>
AC 71 Avoirs Bques, CCP, Chèques, Caisse	19 862 932	4 027 948	15 834 984	6 721 576
AC72 Charges reportées	7 229 339	384 463	6 844 876	5 876 927
AC721 Frais d'Acquisition reportés	6 051 338	-	6 051 338	5 022 805
AC722 Autres charges à répartir	1 178 001	384 463	793 538	854 122
AC73 Comptes de régularisation Actif	3 062 348	-	3 062 348	3 329 732
AC731 Intérêts et loyers acquis non échus	1 902 745	-	1 902 745	2 187 204
AC733 Autres comptes de régularisation	1 159 603	-	1 159 603	1 142 528
Total	461 575 442	30 426 092	431 149 350	392 139 194

Annexe 2: CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

DESIGNATION	MONTANT	MONTANT
	2019	2018
CP Capitaux Propres		
CP1 Capital social	45 000 000	45 000 000
CP2 Réserves & Primes liées Capital Social	40 000	40 000
CP2 Réserve de Réinvestissement	3 000 000	-
CP3 Rachat d'actions propres	-	-
CP4 Autres capitaux propres	37 500 000	32 500 000
CP5 Résultats reportés	-22 366 481	-27 816 801
CP5 Résultats reportés	-22 062 167	-27 512 487
CP5 Effets des modifications comptables	-304 314	-304 314
Total CP Av Résultat Exercice	63 173 519	49 723 199
CP6 Résultat Exercice	8 553 650	8 450 320
Total CP Av Affectation	71 727 169	58 173 519
PA2 Provisions pour autres risques et Charges	1 740 833	1 498 976
PA23 Autres Provisions	1 740 833	1 498 976
PA3 Provisions techniques brutes	202 255 486	192 701 046
PA310 Prov Primes Non Acquises	32 321 579	27 040 624
PA320 Prov Assurances Vie	52 029 147	45 217 172
PA330 Prov Sinistres (Vie)	3 053 992	3 061 512
PA331 Prov Sinistres (Non Vie)	111 736 529	114 145 954
PA340 Prov Part Bfces & Rist (Vie)	-	393 116
PA341 Prov Part Bfces & Rist (Non Vie)	1 724 775	1 267 914
PA350 Prov Egalisation & Equilibrage	268 351	435 339
PA361 Autres Prov Techniques (Non Vie)	1 121 113	1 139 415
PA5 Dettes Dépôts Esp Reçues Cessionnaires	101 247 789	94 699 458
PA6 Autres dettes	44 348 364	37 423 337
PA61 Dettes Opérations Assurance Directe	8 187 843	8 762 443
PA62 Dettes Opérations Réassurance	23 918 373	16 538 588
PA622 Autres dettes	23 918 373	16 538 588
PA63 Autres dettes	12 242 148	12 122 306
PA631 Dépôts et cautionnements reçus	451 753	454 753
PA632 Personnel	1 419 739	1 075 488
PA633 Etat,Org SS & Collectivités Pub	3 786 844	5 554 162
PA634 Crédoeurs divers	6 583 812	5 037 902
PA7 Autres passifs	9 829 709	7 642 858
PA71 Comptes Régularisations Passif	5 025 981	2 314 179
PA710 Report Commissions Reçues Réassureurs	1 623 538	1 291 418
PA712 Autres comptes de régularisation passif	3 402 443	1 022 762
PA73 Concours Bancaires & Autres Passifs Fin	4 803 728	5 328 679
Total	431 149 350	392 139 194

Annexe 3: ETAT DE RESULTAT NON VIE

DESIGNATION	Opérations Brutes 2019	Cessions et Rétro 2019	Opérations Nettes 2019	Opérations Nettes 2018
<u>PRNV1 Primes Acquisées</u>	<u>92 017 122</u>	<u>50 041 564</u>	<u>41 975 558</u>	<u>35 877 773</u>
PRNV11 Primes Emises & Acceptées	97 298 077	51 231 171	46 066 906	36 393 649
PRNV12 Var Prov Primes Non Acquisées	-5 280 955	-1 189 607	-4 091 348	-515 876
<u>PRNT3 Pds Plac Alloués Etat Résultat</u>	<u>7 113 923</u>	-	<u>7 113 923</u>	<u>6 488 829</u>
-	-	-	-	-
<u>PRNV2 Autres Produits Techniques</u>	<u>-98 904</u>	-	<u>-98 904</u>	<u>-3 148</u>
-	-	-	-	-
<u>CHNV1 Charge de Sinistres</u>	<u>-59 189 340</u>	<u>-26 839 121</u>	<u>-32 350 219</u>	<u>-28 135 400</u>
CHNV11 Montant payés	-61 598 765	-27 116 650	-34 482 115	-27 245 340
CHNV12 Var Prov Sinistres	2 409 425	277 529	2 131 896	-890 060
<u>CHNV2 Var Autres Prov Techniques</u>	<u>18 301</u>	-	<u>18 301</u>	<u>103 303</u>
-	-	-	-	-
<u>CHNV3 Part Bfices & Ristournes</u>	<u>-649 892</u>	<u>-824 213</u>	<u>174 321</u>	<u>1 170 952</u>
-	-	-	-	-
<u>CHNV4 Frais d'exploitation</u>	<u>-20 867 018</u>	<u>-11 500 033</u>	<u>-9 366 985</u>	<u>-7 149 205</u>
CHNV41 Frais Acquisition	-17 396 499	-	-17 396 499	-15 008 302
CHNV42 Var Montant Frais Acq Reportés	1 028 534	-	1 028 534	191 355
CHNV43 Frais d'administration	-4 499 053	-	-4 499 053	-3 273 603
CHNV44 Comm Reçues Réassureurs	-	-11 500 033	11 500 033	10 941 345
<u>CHNV5 Autres Charges Techniques</u>	<u>-492 982</u>	-	<u>-492 982</u>	<u>-1 243 511</u>
-	-	-	-	-
<u>CHNV6 Var Prov Egal & Equilibrage</u>	<u>166 988</u>	-	<u>166 988</u>	<u>-29</u>
Résultat Technique Non Vie	18 018 198	10 878 197	7 140 001	7 109 563

Annexe 4: ETAT DE RESULTAT VIE

DESIGNATION	Opérations Brutes 2019	Cessions et Rétro 2019	Opérations Nettes 2019	Opérations Nettes 2018
<u>PRV1 Primes</u>	<u>11 190 233</u>	<u>6 979 505</u>	<u>4 210 728</u>	<u>3 474 690</u>
PRV11 Primes Emises & Acceptées	11 190 233	6 979 505	4 210 728	3 474 690
<u>PRV2 Produits de Placements</u>	<u>3 667 680</u>	-	<u>3 667 680</u>	<u>2 668 339</u>
PRV21 Revenus des Placements	3 619 054	-	3 619 054	2 650 010
PRV23 Reprises Corrections Valeur / Placements	13 250	-	13 250	1 891
PRV24 Profits Provenant Réalisation Placements	35 376	-	35 376	16 437
<u>PRV4 Autres produits techniques</u>	-	-	-	-
<u>CHV1 Charge de sinistres</u>	<u>-2 655 741</u>	<u>-1 004 702</u>	<u>-1 651 039</u>	<u>-1 588 579</u>
CHV11 Montants payés	-2 663 261	-902 587	-1 760 674	-1 045 798
CHV12 Var Prov Sinistres	7 520	-102 115	109 635	-542 781
<u>CHV2 Variation des Autres Provision</u>	<u>-6 811 975</u>	<u>-1 252 879</u>	<u>-5 559 096</u>	<u>-4 559 362</u>
CHV21 Provisions d'assurance Vie	-6 811 975	-1 252 879	-5 559 096	-4 559 362
CHV22 Autres Provisions techniques	-	-	-	-
CHV23 Prov Contrat en unité de compte	-	-	-	-
<u>CHV3 Part Bfices & Ristournes</u>	<u>393 116</u>	-	<u>393 116</u>	<u>-323 682</u>
-	-	-	-	-
<u>CHV4 Frais d'exploitation</u>	<u>-2 630 056</u>	<u>-3 069 836</u>	<u>439 780</u>	<u>1 235 734</u>
CHV41 Frais d'acquisition	-2 077 724	-	-2 077 724	-1 955 689
CHV43 Frais d'administration	-552 332	-	-552 332	-492 371
CHV44 Commissions Reçues Réassureurs	-	-3 069 836	3 069 836	3 683 794
<u>CHV5 Autres Charges techniques</u>	<u>-576 365</u>	-	<u>-576 365</u>	<u>121 005</u>
-	-	-	-	-
<u>CHV9 Charges de placements</u>	<u>-1 214 639</u>	-	<u>-1 214 639</u>	<u>-624 537</u>
CHV9 Charges de placements	-	-	-	-
CHV91 Charges Gestion Plac y Compris Ch Int	-1 158 782	-	-1 158 782	-531 199
CHV92 Correction Valeur / Placements	-54 631	-	-54 631	-67 693
CHV93 Pertes Provenant Réalisation Placements	-1 226	-	-1 226	-25 645
Résultat Technique Vie	1 362 253	1 652 088	-289 835	403 608

Annexe 5: ETAT DE RESULTAT

DESIGNATION	Montant 2019	Montant 2018
<u>RTNV Résultat Technique Assurance & Réassurance Non Vie</u>	<u>7 140 001</u>	<u>7 109 563</u>
-		
<u>RTV Résultat Technique Assurance & Réassurance Vie</u>	<u>-289 835</u>	<u>403 608</u>
-		
<u>PRNT1 Produits des Placements</u>	<u>14 849 783</u>	<u>11 192 334</u>
PRNT11 Revenus des placements	14 831 689	11 115 465
PRNT12 Produits des autres Placements		-
PRNT13 Reprise de correction de valeur sur placements	2 820	7 932
PRNT14 Profits provenant de la réalisation des placements	15 274	68 937
<u>PRNT3 Pds Plac Transf Etat Résultat Tech Ass & Réass Vie</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
-		
<u>CHNT1 Charges des Placements</u>	<u>-4 901 636</u>	<u>-3 102 946</u>
CHNT11 Charges des Placements	-4 676 219	-2 711 496
CHNT12 Correction de valeur sur placements	-220 463	-283 897
CHNT13 Pertes provenant de la réalisation des placements	-4 954	-107 552
<u>CHNT2 Pds Plac Transf Etat Résultat Tech Ass & Réass Non Vie</u>	<u>-7 113 923</u>	<u>-6 488 829</u>
<u>PRNT2 Autres produits non techniques</u>	<u>325 832</u>	<u>143 342</u>
<u>CHNT3 Autres charges non techniques</u>	<u>-934 628</u>	<u>-157 557</u>
<u>Résultat provenant des activités ordinaires</u>	<u>9 075 594</u>	<u>9 099 516</u>
<u>CHNT4 Impôts sur le résultat</u>	<u>-521 944</u>	<u>-649 197</u>
<u>Résultat Provenant Activités Ord Après Impôts</u>	<u>8 553 650</u>	<u>8 450 320</u>
<u>PRNT4 Gains extraordinaires</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
<u>CHNT5 Pertes extraordinaires</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
<u>CHNT6 PRNT5 Effets Modifications comptables (nets d'impôts)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Résultat net de l'exercice après modifications comptables	8 553 650	8 450 320

Annexe 6: ENGAGEMENTS RECUS ET DONNES

	2019	2018
Engagements Reçus	14 105	14 105
Cautions Agents Généraux	14 105	14 105
	-	-
Engagements Donnés	35 647	35 647
Cautions données aux assurés	35 647	35 647

Annexe 7: FLUX DE TRESORERIE

DESIGNATION	Montant 2019	Montant 2018
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
101 Encaissements des primes reçues des assurés	111 436 147	92 286 048
102 Sommes versées pour paiement des sinistres	-46 170 458	-38 497 803
103 Encaissements des primes reçues (acceptations)	367 073	144 974
104 Sommes versées pour paiement des sinistres (acceptations)	-3 065 433	-488 257
105 Commissions versées sur les acceptations	-83 338	-25 405
106 Décaissements de primes pour les cessions	-51 103 696	-45 177 997
107 Encaissements des sinistres pour les cessions	24 528 062	21 963 655
108 Commissions reçues sur les cessions	11 794 323	10 681 689
109 Commissions versées aux intermédiaires	-11 068 387	-10 748 699
110 Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-14 347 435	-10 573 813
111 Variation des dépôts auprès des cédantes	5 550 847	10 236 367
112 Variations des espèces reçues des cessionnaires		-
113 Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	-594 576 735	-224 379 464
114 Encaissements liés à la cession de placements financiers	575 902 515	190 938 197
115 Taxes sur les assurances versées au trésor	-20 922 921	-15 861 335
116 Produits financiers reçus	18 271 356	13 452 775
117 Impôt sur les bénéfices payés	-521 943	-169 035
118 Autres mouvements	1 595 106	5 376 165
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	7 585 083	- 841 938
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
201 Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisation incorporelles et corporelles	-1 008 693	-1 094 946
202 Encaissements provenant de la cession d'immobilisation incorporelles et corporelles	-	-
203 Décaissement provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinés à l'exploitation	-	-
204 Encaissements provenant de la cession de terrains et constructions destinées à l'exploitation	-	-
205 Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec lien de participation	-	-
206 Encaissements provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec lien de participation	-	-
Flux de trésorerie provenant des activités d'inv	-1 008 693	-1 094 946
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
301 Encaissements suite à l'émission d'actions	-	-
302 Dividendes et autres distributions	-75 000	-70 000
303 Encaissements provenant d'emprunts	-	-
304 Remboursements d'emprunts	-	-
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	-75 000	-70 000
Incidence des variations de taux de change sur les liquidités ou équivalents de liquidités		
Variation de trésorerie	6 501 390	-2 006 883
Trésorerie de début d'exercice	-3 497 671	-1 490 788
Trésorerie de fin d'exercice	3 003 720	- 3 497 671

I. Présentation de la Société et Faits marquants

Présentation de la Société

La société Tunisienne d'assurances « Lloyd Tunisien » est une société anonyme au capital de 45 000 000DT, divisé en 9 000 000 actions de 5 DT le nominal

Le Lloyd Tunisien est une compagnie multi - branches qui opère dans le marché tunisien depuis juin 1945, elle a pour objet de mettre à la disposition de l'économie nationale les couvertures nécessaires pour faire face aux multiples risques auxquels sont soumis les biens et les personnes notamment :

- La branche automobile;
- Les branches dommages IRDS (Incendie, Individuels accidents, Risques divers & spéciaux et Vol) ;
- La branche maritime et transport ;
- La branche groupe maladie invalidité ; et
- La branche vie

Faits marquants

Les faits saillants ayant marqué l'activité de l'exercice 2019 concernent notamment :

- Lancement d'une campagne publicitaire produit pour l'Auto Particulier sur les garanties : Mobilité, Garage conventionnés, durant le mois de Mars 2019;
- La compagnie a continué ses efforts de restructuration et de renforcement de sa Direction commerciale par :
 - La montée en charge du réseau commercial salarié en vie et non vie à destination des particuliers et PME avec une quarantaine de collaborateurs ;
 - La mise en place d'une plateforme téléphonique pour la prise de rendez-vous pour le réseau commercial;
 - Une nouvelle affectation au service animation réseau;
 - Le recrutement de nouvel agent stagiaire (deux sur Grand Tunis et un sur le gouvernorat de Silvana);
- Les nouveaux points de vente 2019 (agents généraux) :
 - Molka zineddine à Hammamet
 - Bisma Jaafar à Sousse
 - Karim Ayari Jendouba
 - Obtention de l'agrément du chef de succursale Foued Daoudi de la succursale de Tozeur en agence exclusif
- Les Nouvelles conventions de courtage avec : Atlas Courtage, capital Assurances, Amana Assurance, MED CAR;
- La fin de l'année 2019, a été marquée par la concrétisation des appels d'offres ayant pour effet 01/2020 relatifs à la STEG, la STAM et la SONEDE;

Perspectives d'évolution

Dans le cadre de sa politique visant à soutenir et accompagner l'effort commercial du réseau, LLOYD assurances prévoit de mettre en œuvre une série d'actions commerciales dont notamment :

- Signature d'une convention de prestations de services pour la mise en place d'un centre de formation et d'assistance à l'animation réseau Vie et non vie,
- Ouverture de 3 à 4 points de ventes par an ;

La compagnie continue de travailler sur le projet Avenir et prévoit de lancer les produits non-auto sur l'ERP Pass Insurance avant la fin de l'année 2020.

II. Principes et Méthodes Comptables

Les états financiers de Lloyd Tunisien arrêtés au 31 décembre 2019 et présentés ci-dessus sont établis conformément aux règles prévues par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises et l'arrêté du ministre des finances du 27 février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leurs représentations

Les actifs incorporels et corporels

Les actifs incorporels et corporels d'exploitation sont inscrits à l'actif pour leur coût d'acquisition Ils font l'objet d'amortissements linéaires selon les taux suivants :

Désignation	Taux
Logiciel	33%
Licence	33%
Construction	5%
Matériel de transport	20%
Installations, Agencements & Aménagements	10%
Equipement de bureau	10%
Matériel informatique	15%

Placements

Placements immobiliers

Les placements immobiliers constitués par les terrains et les constructions d'exploitation et hors exploitation sont inscrits à l'actif du bilan pour leurs prix d'acquisition. Les immeubles font l'objet d'un amortissement linéaire sur une durée de 20 ans

Bons, Obligations et Titres à Revenus Fixes

Les bons, obligations et autres titres à revenus fixes sont portés à l'actif pour leurs prix d'acquisition hors frais accessoires sur achats et hors coupons courus à l'achat

Titres à revenus variables

Ils sont portés à l'actif pour leurs prix d'acquisitions hors frais accessoires sur achats. A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation de ces placements à leur valeur d'usage. Cette dernière correspond à :

- la valeur déterminée sur la base du cours moyen pondéré des transactions qui ont eu lieu au cours du mois qui précède la date de clôture du bilan pour les titres cotés en bourse
 - et à la valeur mathématique calculée sur la base des états financiers des sociétés dans laquelle notre compagnie détient une participation pour les actions et les titres non cotés
- Outre la valeur mathématique, l'appréciation de la valeur d'usage peut s'effectuer sur la base des méthodes d'évaluation communément reconnues (Actif net comptable corrigé ANCC, cash flows actualisés DSF, Multiple EBITDA...)

Les moins-values dégagées par rapport aux coûts historiques font l'objet de provisions et constatées par conséquent en résultat de l'exercice. Les plus-values latentes ne sont pas portées en résultat de l'exercice

Créances nées des opérations d'assurance directe

Arriérés agences, courtiers et bureaux directs

Les arriérés font l'objet d'une provision calculée comme suit :

Base de Calcul de la provision :

La base de calcul de la provision est l'arriéré arrêté au 31/12/2019, Commissions à payer, comptes d'attentes, et Cautionnement et Coassurances. La provision est calculée sans pris en compte des encaissements post clôture

Les créances nées d'opérations d'assurance directe sont provisionnées conformément à la nouvelle circulaire du Comité Générale des Assurances n°24 /2017 du 29/03/2017, qui fixe les taux de provision comme suit :

Arriéré Assuré :

- N : 0%
- N-1 : 20%
- N-2 et antérieures : 100%

Arriéré Intermédiaire :

- N : 40%
- N-1 : 80%
- N-2 et antérieures : 100%

L'écart positif entre le solde comptable et extracomptable est provisionné à 100%

Primes contentieuses

Ce compte enregistre le montant des primes émises et non encore réglées par les clients de la compagnie

Les créances contentieuses sont totalement provisionnées et ce conformément aux prescriptions de la nouvelle circulaire du Comité Générale des Assurances n°24 /2017 du 29/03/2017

Les autres éléments d'actifs

Effets et chèques impayés

Les effets et chèques impayés sont présentés parmi les avoirs en banques, CCP, chèques et caisses et ils sont provisionnés selon les taux de provisionnement suivants :

- N : 50%
- N-1 et antérieurs : 95%

La provision tient également compte des garanties et des arrangements reçus.

Effets à recevoir

Les effets à recevoir sont présentés parmi les avoirs en banques, CCP, chèques et caisses

Provisions techniques

Provisions Techniques Assurance Vie

5 1 1 Provisions Mathématiques

Cette provision correspond à la différence, à la date d'inventaire, entre la valeur actuelle des engagements pris par la compagnie d'assurance y compris la participation aux bénéfices d'une part, et la valeur actuelle des engagements pris par les assurés à savoir les primes futures à verser d'autres part

La provision mathématique constatée au 31/12/2019 est calculée conformément aux bases techniques telles que prévues par l'arrêté du Ministre des Finances du 05 janvier 2009, modifiant l'arrêté du Ministre des Finances du 27 février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques des entreprises d'assurances et les conditions de leur représentation

5 1 2 Provisions pour sinistres à payer

Cette provision enregistre le montant de la dette du Lloyd Tunisien envers les assurés au titre des sinistres survenus, rachats et arrivés à échéance déclarés jusqu'à la date de clôture des états financiers mais non encore réglés à cette date Ce montant tient compte des frais de règlement de ces sinistres à engager par la compagnie

5 1 3 Recours à encaisser

Ce compte enregistre les prévisions de récupération d'indemnités ou parties d'indemnités de sinistres, suite à l'acquisition des droits des assurés vis-à-vis des tiers (subrogation) ou de l'obtention de la propriété légale des biens assurés (sauvetage)

Provisions Techniques Assurance Non Vie

Ces provisions sont déterminées en brut de réassurance, la part à la charge des réassureurs figure à l'actif du bilan

5 2 1 Provision pour primes non acquises

La provision pour primes non acquise est destinée à constater la part des primes se rapportant à la période comprise entre la date de l'inventaire et la date de la prochaine échéance de la prime Elle est calculée selon la méthode du prorata temporis

La provision pour primes non acquises est calculée dans une première phase sur la base des primes émises, nettes de cessions ou de rétrocessions, puis dans une deuxième phase sur la base de la partie des primes cédées ou rétrocédées

5 2 2 Provision pour sinistres à payer

Cette provision correspond au coût total estimé et représenté par le paiement de tous les sinistres survenus jusqu'à la fin de l'exercice, déclarés ou non, déduction faite des sommes déjà payées au titre de ces sinistres

5 2 3 Provision d'égalisation

Cette provision est constituée, conformément aux dispositions des articles 11 et 25 de l'arrêté du ministre des finances du 27 février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation, au titre du risque décès pour l'assurance groupe et du risque grêle Cette provision est destinée à assurer la péréquation des résultats suite aux fluctuations des taux de sinistres pour les exercices à venir ou pour couvrir des risques spéciaux

La dotation annuelle au titre de cette provision est calculée par prélèvement de 75% sur l'excédent technique éventuel apparaissant dans la catégorie concernée jusqu'au moment où la provision sera égale ou supérieure à 200% des primes ou cotisations d'assurance de l'exercice

Par excédent brut de la branche, on entend, la différence entre les primes acquises de l'exercice et la somme des charges de sinistres et des autres coûts rattachés à la branche tels qu'ils ressortent après la répartition des charges par nature et en tenant compte de la réassurance.

5 2 4 Provision pour participation aux bénéfices et ristournes

Elle correspond aux montants destinés aux assurés ou aux bénéficiaires des contrats sous la forme de participations aux bénéfices et de ristournes

5 2 5 Autres provisions techniques

Ces provisions regroupent la provision mathématique des rentes, la provision pour risque d'exigibilité et la provision pour risques en cours

- ***La provision mathématique des rentes :***

Il s'agit des montants qui seront versés, postérieurement à la date de clôture, sous forme de rentes et accessoires de rentes aux victimes des accidents de travail et accidents de circulation survenus avant la date de clôture

La provision mathématique des rentes au titre des accidents de travail correspond à la valeur actuelle probable des rentes à payer Jusqu'au 31/12/2013, cette provision a été calculée en appliquant au montant de la rente trimestrielle le coefficient d'âge prévu par l'arrêté des secrétaires d'Etat aux Finances et aux Affaires Sociales du 17 avril 1958, fixant la valeur de rachat des rentes allouées aux victimes d'accidents de travail ou à leurs ayants droits

Une actualisation de cette provision conformément aux bases techniques prévues par l'arrêté du Ministre des Finances du 05 janvier 2009, modifiant l'arrêté du Ministre des Finances du 27 février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques des entreprises d'assurances et les conditions de leur représentation, a été effectué au 31/12/2014

La provision mathématique des rentes au titre des accidents de circulation correspond à la différence entre le montant total de la rente à payer durant la période d'indemnisation déduction faite des montants déjà payés

- ***La provision pour risque d'exigibilité :***

Cette provision correspond à la somme algébrique des différences, calculées pour chaque catégorie de placement, entre la valeur comptable brute et la valeur de marché Cette provision n'est constatée que dans le cas où ces différences dégagent une moins-value latente, la plus-value éventuelle n'est pas constatée Cette provision est destinée à faire face à une insuffisante liquidité des placements, notamment en cas de modification du rythme de règlement des sinistres

- ***La provision pour risques en cours :***

Cette provision est constatée sur les catégories d'assurance dégageant un résultat déficitaire. En effet, la compagnie rapporte pour chacune des catégories d'assurance, le montant total des charges de sinistres rattachés à l'exercice courant et à l'exercice précédent, et des frais d'administration autres que ceux immédiatement engagés et frais d'acquisition imputables à l'exercice courant et à l'exercice précédent, au montant des primes émises au cours de ces exercices corrigé de la variation sur la même période, des primes restant à émettre, des primes à annuler et de la provision pour primes non acquises. Les branches ayant un rapport supérieur à 100% font l'objet d'une provision pour risque en cours. Cette provision est calculée en appliquant la partie du rapport excédant les 100% au montant de la provision pour primes non acquises de la branche.

5 2 6 Recours à encaisser

Ce compte enregistre les prévisions de remboursement d'indemnités ou parties d'indemnités de sinistres versées au titre d'un sinistre auprès de la personne qui en a été responsable.

Comptes de régularisation

Frais d'acquisition reportés

Les frais d'acquisition reportés, correspondent à la fraction, non imputables à l'exercice, des frais engagés par la compagnie lors de l'émission des primes. Ces frais reportés ont été calculés, conformément aux dispositions de la norme comptable n°28 relative aux revenus dans les entreprises d'assurance et/ou de réassurance, sur la base des commissions et des autres coûts internes d'acquisition tels qu'ils ressortent de la répartition des charges par destination. La fraction de ces frais qui a été reportée aux exercices ultérieurs en actif du bilan a été dégagée en multipliant les charges précitées au rapport entre, d'une part, les primes non acquises de l'exercice, et les primes émises corrigées des primes restant à émettre et des primes à annuler de la même période d'autre part.

Report de commissions reçues des réassureurs

Ce compte enregistre les commissions reçues des réassureurs sur les primes non acquises cédées aux réassureurs.

III. Analyse des Etats Financiers au 31/12/2019

Actifs

AC1 : Les actifs incorporels

Le solde de la rubrique « actifs incorporels bruts » s'élève au 31 décembre 2019 à **6 801 756 DT** contre **6 298 105 DT** au 31 décembre 2018, soit une augmentation de **503 651 DT**

Les actifs incorporels nets s'élèvent au 31 décembre 2019 à **3 295 961 DT** contre **3 161 078 DT** au 31 décembre 2018 La variation de **134 883 DT** se détaille comme suit :

Libellé	2019	2018	Variation
Actifs Incorporels			
Investissements de recherches et développements	41 392	32 824	8 568
Droit au Bail	126 997	172 543	-45 546
Concessions, brevets, licences et marques	6 542 411	6 092 738	449 673
Fond de commerce	90 956	-	90 956
Actifs incorporels bruts	6 801 756	6 298 105	503 651
Amortissements	-3 505 795	-3 137 026	-368 769
Actifs incorporels nets	3 295 961	3 161 078	134 883

AC2 : Les actifs corporels

Le solde de la rubrique « actifs corporels nets » s'élève au 31 décembre 2019 à **1 596 488 DT** contre **1 394 049 DT** au 31 décembre 2018 La variation étant de **202 439 DT** se détaille comme suit :

Libellé	2019	2018	Variation
Actifs Corporels d'exploitation			
Installations techniques et machines	4 482 027	4 014 915	467 112
Autres installations, outillages et mobiliers	1 195 810	1 157 881	37 929
Actifs corporels d'exploitation bruts	5 677 837	5 172 796	505 041
Amortissements	-4 081 349	-3 778 747	-302 602
Actifs corporels nets	1 596 488	1 394 049	202 439

AC3 : Les placements

Le solde des placements nets s'élève au 31 décembre 2019 à **215 053 537** DT contre **191 639 956** DT
au 31 décembre 2018, soit une augmentation de **23 413 581** DT :

Libellé	2019	2018	Variation
Placements			
Terrains et constructions	14 656 570	14 656 570	-
Actions, titres à RV & parts FCP	49 439 416	48 766 161	673 255
Obligations et titres à revenus fixes	155 774 310	132 773 345	23 000 965
Prêts aux personnels	183 896	163 173	20 723
Dépôts et cautionnements	40 012	43 962	-3 950
Placements bruts	220 094 204	196 403 210	23 690 994
Amortissements et provisions	-5 040 667	-4 763 254	-277 413
Placements nets	215 053 537	191 639 956	23 413 581

Notes sur les mouvements sur les éléments d'actifs (Annexe 8)

Désignation	Valeur brute				Amortissements et provisions								V.C.N.
	À l'ouv.	Acqu	Cess	A la clôture :	A l'ouverture		Augmentations		Diminutions		A la clôture:		à la clôture:
					Amort	Prov.	Amort	Prov.	Amort	Prov.	Amort	Prov.	
1. Actifs incorporels	6 298 105	503 651	0	6 801 756	3 137 026	0	368 769	0	0	0	3 505 795	0	3 295 961
1.1 Frais de recherche et développement	32 824	8 568	0	41 392	23 258	0	7 153	0			30 411	0	10 981
1.2 Concessions, brevets, licences, marques	6 265 281	404 127	0	6 669 408	3 113 768	0	351 752	0			3 465 520	0	3 203 888
1.3 Fonds de commerce		90 956		90 956			9 864				9 864		81 092
2. Actifs corporels d'exploitation	5 172 796	537 141	32 100	5 677 837	3 778 747	0	334 702	0	32 100	0	4 081 349	0	1 596 488
2.1 Installations techniques et machines	4 014 915	499 212	32 100	4 482 027	2 944 755	0	282 941	0	32 100		3 195 596	0	1 286 431
2.2 Autres installations, outillage et mobilier	1 157 881	37 929	0	1 195 810	833 992	0	51 761	0			885 753	0	310 057
3. Placement	196 403 210	594 833 602	571 142 609	220 094 204	3 024 312	1 738 942	139 967	137 446	0	0	3 164 279	1 876 387	215 053 537
3.1 Terrains et constructions d'exploitation et hors exploitation	14 656 570			14 656 570	3 024 312	50 000	139 967				3 164 279	50 000	11 442 291
3.4 Autres placements financiers	181 746 640	594 833 602	571 142 609	205 437 634	0	1 688 942	0	137 446	0	0	0	1 826 387	203 611 246
3.4.1 Actions autres titres à revenu variable	48 766 161	22 929 302	22 256 047	49 439 416		1 595 779		137 446				1 733 225	47 706 191
3.4.2 Obligations et autres titres à revenu fixe	132 773 345	571 647 310	548 646 345	155 774 310									155 774 310
3.4.3 Autres prêts	163 173	255 990	235 267	183 896		89 446						89 446	94 450
3.4.4 Autres	43 962	1 000	4 950	40 012		3 717						3 717	36 295
TOTAL	207 874 111	595 874 394	571 174 709	232 573 797	9 940 086	1 738 942	843 438	137 446	32 100	0	10 751 423	1 876 387	219 945 986

État récapitulatif des placements (Annexe 9)

	Valeur brute	Valeur nette	Juste valeur	Plus ou moins-value latente
Placements immobiliers et placements immobiliers en cours	14 656 570	11 442 292	27 291 817	15 849 525
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM	48 930 337	47 197 111	54 426 892	7 229 780
Parts d'OPCVM détenant uniquement des titres à revenu fixe	225 000	225 000	967 253	742 253
Autres parts d'OPCVM	284 079	284 079	284 079	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	155 774 310	155 774 310	155 774 310	-
Autres prêts et effets assimilés	183 896	94 450	94 450	-
Autres dépôts	40 012	36 294	36 294	-
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes selon le même détail que ci-dessus	-	-	-	-
Total	220 094 204	215 053 537	238 875 096	23 821 559
<i>Dont montant de ces placements qui est admis à la représentation des provisions techniques</i>	220 094 204	210 627 256		
<i>Autres actifs affectables à la représentation des provisions techniques autres que les placements ou la part des réassureurs dans les provisions techniques</i>	-	-	-	-

AC5 : Part des réassureurs dans les provisions techniques

Cette rubrique enregistre la part des réassureurs dans les provisions pour primes non acquises, dans les provisions pour sinistres à payer et dans la provision mathématique vie. La variation de cette rubrique se détaille comme suit :

Libellé	2019	2018	Variation
Provision sinistres non vie	67 201 336	67 478 864	-277 528
Provision pour primes non acquises et primes à annuler	10 520 779	9 331 172	1 189 607
Provision assurance vie	23 415 923	22 163 045	1 252 878
Provision pour sinistre vie	2 450 633	2 348 517	102 116

AC6 : Créances

Le solde net de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2019 à **81 872 485** DT contre **78 694 278** DT au 31 décembre 2018 La variation de **3 178 207** DT se détaille comme suit :

Libellé	2019	2018	Variation	
Créances				
Créances nées des opérations d'assurance directes	50 721 627	49 435 878	1 285 749	(A)
Créances nées des opérations de réassurances	32 466 044	27 142 985	5 323 059	(B)
Autres créances	12 070 684	16 252 684	-4 182 000	(C)
Total des créances brutes	95 258 355	92 831 548	2 426 807	
Provisions pour dépréciation des créances	13 385 870	-14 137 269	751 399	(D)
Créances nettes	81 872 485	78 694 278	3 178 207	

(A) Créances nées des opérations d'assurance directes

Le solde brut des créances nées des opérations d'assurance directes s'élève au 31 décembre 2019 à **50 721 627** DT contre **49 435 878** DT au 31 décembre 2018 La variation de **1 285 749** DT se détaille comme suit :

Libellé	2019	2018	Variation	
Créances nées des opérations d'assurance directes				
Primes acquises et non émises	5 938 587	3 963 901	1 974 686	
Primes à annuler	-4 626 267	-4 983 502	357 235	
Autres créances nées des opérations d'assurances directes	43 749 412	45 262 464	-1 513 052	(i)
Créances indemnisées subrogées	5 659 895	5 193 015	466 880	(ii)
Total des créances brutes	50 721 627	49 435 878	1 285 749	

(i) Les autres créances nées des opérations d'assurances directes se détaillent comme suit :

Libellé	2019	2018	Variation
Autres créances nées des opérations d'Assurance Directe			
Arriérés agences	39 678 703	41 265 523	-1 586 820
Primes Retournées pour Non-Paiement	4 081 728	3 984 857	96 871
Primes Retournées pour Motif Technique & Ristourne	-11 019	12 085	-23 104
Total des créances brutes	43 749 412	45 262 464	-1 513 052

(ii) Les créances indemnisées subrogées concernent les paiements sinistres, en application des conventions IDA et RCA

(A) Créances Opération Réassurances

Le solde brut des créances nées des opérations de réassurance directes s'élève au 31 décembre 2019 à **32 466 044 DT** contre **27 142 985 DT** au 31 décembre 2018 Soit une variation de **5 323 059 DT** se détaille comme suit :

Libellé	2019	2018	Variation
Créances des opérations de réassurance	32 466 044	27 142 985	5 323 059
Total des créances de réassurances brutes	32 466 044	27 142 985	5 323 059

La société Lloyd Tunisien a maintenu la provision pour dépréciation sur les créances d'opération de réassurances pour un montant de 281 047 DT

(B) Autres créances

Libellé	2019	2018	Variation	
Personnel	358 525	305 450	53 075	(i)
Etat, organismes de sécurité sociale et collectivités pub	9 440 054	7 824 991	1 615 063	
Débiteurs divers	2 272 105	8 122 244	-5 850 139	(ii)
Total des créances brutes	12 070 684	16 252 684	-4 182 000	

(i) Ce montant correspond essentiellement aux avances et acomptes accordés au personnel

(ii) La trésorerie générale et les saisies arrêts sont désormais présentées parmi les autres éléments d'actifs.

(C) Les provisions pour dépréciation des créances

Les provisions pour dépréciation des créances se détaillent comme suit :

Libellé	2019	2018	Variation	
Provisions pour dépréciation des créances nées d'OP Ass	12 613 920	13 134 841	-520 921	(i)
Provision pour dépréciation des cessions et retro	281 047	281 047	-	
Provision pour dépréciation des autres créances	490 903	721 381	-230 478	(ii)
Total des provisions pour dépréciation des créances	13 385 870	14 137 269	-751 399	

- (i) Les provisions pour dépréciation des autres créances nées des opérations d'assurances directes ont diminué de **520 921** DT se détaillant comme suit :

Libellé	2019	2018	Variation
Provisions sur arriérés agences	8 140 655	8 811 199	-670 544
Provisions sur créances contentieux primes	4 081 987	3 932 364	149 623
Provisions sur Autres créances nées des opérations d'AD	391 278	391 278	-
Total	12 613 920	13 134 841	-520 921

- (ii) La provision pour dépréciation des autres créances se détaille comme suit :

Libellé	2019	2018	Variation
Provision pour dépréciation autres débiteurs divers	387 331	645 108	-257 777
Provision pour dépréciation sur les loyers	103 572	76 273	27 299
Total	490 903	721 381	-230 478

AC7 : Les autres éléments d'actifs

Le solde net de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2019 à **25 742 208** DT contre **15 928 235** DT au 31 décembre 2018, soit une augmentation de **9 813 973** DT se détaillant comme suit :

Libellé	2019	2018	Variation	
Avoirs en banques, CCP, chèques et caisse	19 862 932	11 065 055	8 797 877	(A)
Charges reportées	7 229 339	5 922 710	1 306 629	(B)
Comptes de régularisation actifs	3 062 348	3 329 732	-267 384	(C)
Total des autres éléments d'actifs bruts	30 154 619	20 317 497	9 837 122	
Provisions / autres éléments d'actifs	-4 412 411	-4 389 262	-23 149	
Total des autres éléments d'actifs nets	25 742 208	15 928 235	9 813 973	

(A) Les avoirs en banques, CCP, chèques et caisse

Le solde net de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2019 à **15 834 984 DT** contre **6 721 576 DT** au 31 décembre 2018. La variation se détaille comme suit :

Libellé	2019	2018	Variation
Effets à recevoir	4 408 676	3 850 280	558 396
Effets et chèques impayés	7 388 502	5 382 572	2 105 930
Banques & comptes de Trésorerie assimilés	2 052 462	1 832 203	220 259
Autres avoirs	6 013 292	-	6 013 292
Total des avoirs bruts	19 862 932	11 065 055	8 797 877
Provisions effets et chèques impayés	-3 629 042	-4 202 351	573 309
Provisions sur Saisie Arrêt	-257 777	-	-257 777
Provisions sur comptes bancaires	-141 129	-141 128	-
Total des avoirs nets	15 834 984	6 721 576	9 113 408

(B) Les charges reportées

Le solde des comptes charges reportées nettes s'élève au 31 décembre 2019 à **6 844 876 DT** contre **5 876 927 DT** au 31 décembre 2018. La variation de **967 949 DT** se détaille comme suit :

Libellé	2019	2018	Variation	
Frais d'acquisitions reportés	6 051 338	5 022 805	1 028 533	(i)
Charges à répartir	1 048 996	884 042	164 954	
Autres charges à répartir	129 005	15 864	113 141	
Total des charges reportées	7 229 339	5 922 710	1 306 629	
Amortissements	-384 463	-45 783	-338 680	
Total des charges reportées nettes	6 844 876	5 876 927	967 949	

(i) Ce compte enregistre la partie afférente aux primes non acquises, aux commissions et aux frais d'acquisition engagés par la compagnie. Ces frais seront reportés aux exercices de rattachement de ces primes.

(C) Les comptes de régularisation actifs

Le solde des comptes de régularisation actifs s'élève au 31 décembre 2019 à **3 062 348 DT** contre **3 329 732 DT** au 31 décembre 2018. La diminution de **267 384 DT** se détaille comme suit :

Libellé	2019	2018	Variation
Intérêts et loyers acquis non échus	1 902 745	2 187 204	-284 459
Autres comptes de régularisation	1 159 603	1 142 528	17 075
Total des comptes de régul Actifs	3 062 348	3 329 732	-267 384

Capitaux propres et passifs

CP : Les capitaux propres avant résultat de l'exercice

Les capitaux propres de la compagnie ainsi que les mouvements y afférents se détaillent au 31 décembre 2019 comme suit :

Libellé	2019	2018	Variation
Capital social	45 000 000	45 000 000	-
Réserves et primes liées au capital	3 040 000	40 000	3 000 000
Autres capitaux propres	37 500 000	32 500 000	5 000 000
Résultats reportés	-22 366 481	-27 816 801	5 450 320
Capitaux propres avant résultat de l'exercice	63 173 519	49 723 199	13 450 320
Résultat net de l'exercice	8 553 650	8 450 320	103 330
Capitaux propres avant affectation	71 727 169	58 173 519	13 553 650

Les capitaux propres avant affectation s'élevaient au 31 décembre 2019 à **71 727 169** DT contre **58 173 519** DT au 31 décembre 2018.

Les autres capitaux propres correspondent à des émissions des titres participatifs de :

- ✓ 15 millions réalisée en décembre 2015,
- ✓ 17,5 millions réalisée en décembre 2018,
- ✓ et de 5 millions réalisée en Décembre 2019.

PA2 : Les provisions pour autres risques et charges

Le solde des provisions pour risque s'élève au 31 décembre 2019 à **1 740 833** DT contre **1 498 976** DT au 31 Décembre 2018 soit une variation de **241 857** DT qui se détaille comme suit :

Libellé	2019	2018	Variation
PROVISION POUR LITIGES	1 054 168	1 040 085	14 083
PROVISION POUR IDR	686 665	458 891	227 774 (A)
	1 740 833	1 498 976	241 857

(A) Provisions pour IDR

C'est une provision au titre de l'indemnité de départ à la retraite constituée conformément à la convention collective qui régit le secteur des assurances

PA3 : Les provisions techniques

Le solde des provisions techniques s'élève au 31 décembre 2019 à **202 255 486** DT contre **192 701 046** DT au 31 Décembre 2018 soit une variation de **9 554 440** DT qui se détaille comme suit :

Libellé	2019	2018	Variation
Provisions techniques assurance non vie	147 172 347	144 029 245	3 143 102 (A)
Provisions techniques assurance vie	55 083 139	48 671 801	6 411 338 (B)
Total	202 255 486	192 701 046	9 554 440

(A) Provisions techniques assurance non vie

Les provisions techniques de l'assurance non vie se détaillent comme suit :

Libellé	2019	2018	Variation	
Provisions pour primes non acquises	32 321 579	27 040 624	5 280 955	(i)
Provisions pour sinistres à payer (non vie)	111 736 529	114 145 954	-2 409 425	(ii)
Provisions pour part bces et ristournes (non vie)	1 724 775	1 267 914	456 861	
Provisions pour égalisation et équilibrage	268 351	435 339	-166 988	
Autre provisions techniques (non vie)	1 121 113	1 139 415	-18 302	
Total	147 172 347	144 029 245	3 143 102	

(i) L'augmentation de la provision pour primes non acquises de **5 280 955** DT se détaille par branche comme suit :

Libellé	2019	2018	Variation
Provision pour PNA RD	5 828 322	5 476 834	351 488
Provision pour PNA Auto	22 400 702	18 758 106	3 642 596
Provision pour PNA Incendie	2 221 106	2 202 975	18 131
Provision pour PNA Transport	1 310 788	519 263	791 525
Provision pour PNA autres branches	560 661	83 446	477 215
	32 321 579	27 040 624	5 280 955

(ii) La variation des provisions pour sinistres non-vie de **< 2 409 425 >**DT se détaille, par branche comme suit :

Libellé	2019	2018	Variation
Provision pour sinistres RD	25 522 574	26 431 212	-908 638
Provision pour sinistres Auto	67 332 818	67 157 517	175 301
Provision pour sinistres Incendie	10 672 279	10 457 422	214 857
Provision pour sinistres Transport	6 334 079	7 925 323	-1 591 244
Provision pour sinistres autres branches	1 874 779	2 174 479	-299 700
Total	111 736 529	114 145 954	-2 409 425

(B) Provisions techniques assurance vie

Les provisions techniques en assurance vie se détaillent comme suit :

Libellé	2019	2018	Variation
Provisions d'assurance vie	52 029 147	45 217 172	6 811 975
Provisions pour sinistres à payer (vie)	3 053 992	3 061 512	-7 520
Provisions pour part aux bénéfices et ristournes (vie)	0	393 116	-393 116
Total	55 083 139	48 671 801	6 411 338

PA5 : Les dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires

Le solde des dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires s'élève au 31 décembre 2019 à **101 247 789** DT contre **94 699 458** DT au 31 décembre 2018 soit une augmentation de **6 548 331** DT

PA6 : Les autres dettes

Le solde des autres dettes s'élève au 31 décembre 2019 à **44 348 364** DT contre **37 423 337** DT au 31 décembre 2018 soit une augmentation de **6 925 027** DT qui se détaille comme suit :

Libellé	2019	2018	Variation
Dettes nées d'opérations d'assurances directes	8 187 843	8 762 443	-574 600
Dettes nées d'opérations de réassurances	23 918 373	16 538 588	7 379 785
Autres dettes	12 242 148	12 122 306	119 842
Total	44 348 364	37 423 337	6 925 027

(A) Les dettes nées d'opérations d'assurances directes

La diminution des dettes nées d'opérations d'assurances directes de **-574 600** DT se détaille comme suit :

Libellé	2019	2018	Variation
Compte courant agents	783 739	1 537 464	-753 725
Commissions à payer Agents	5 583 623	4 966 731	616 892
Compte d'attente à régulariser agents	1 363 904	1 904 683	-540 779
Compte Co-assureurs	301 140	301 140	-
Autres	155 437	52 426	103 011
Total	8 187 843	8 762 443	-574 600

(B) Les autres dettes

Le solde des autres dettes s'élève au 31 décembre 2019 à **12 242 148** DT contre **12 122 306** DT au 31 décembre 2018 soit une hausse de **119 842** DT

Libellé	2019	2018	Variation
Dépôts et cautionnements reçus	451 753	454 753	-3 000
Personnel	1 419 739	1 075 488	344 251
Etat, organismes sociaux et collectivités publiques	3 786 844	5 554 162	-1 767 318
Créditeurs divers	6 583 812	5 037 902	1 545 910
Total	12 242 148	12 122 306	119 842

PA7 : Les autres passifs

Les autres passifs se détaillent comme suit :

Libellé	2019	2018	Variation
Report Commissions Reçues Réassureurs	1 623 538	1 291 418	332 120
Produits constatés d'avance	3 402 443	1 022 762	2 379 681
Concours bancaires et autres passifs financiers	4 803 728	5 328 679	-524 951
Total	9 829 709	7 642 858	2 186 851

I. Note Sur l'Etat de Résultat

Production

Primes Acquises

A. Primes Acquises Non Vie

(En mD)

Désignation	Montant	Montant	Variation	
	2019	2018	Montant	%
Primes Nettes Ex &Ant				
RD	10 227	11 586	-1 359	-12%
AUTO	57 672	50 138	7 534	15%
INCENDIE	8 240	8 590	-350	-4%
TRANSP	4 970	3 295	1 675	51%
GRELE	3 264	243	3 021	1242%
GROUPE	10 783	8 453	2 330	28%
Total	95 156	82 305	12 851	16%
Var Prov Annulation Primes	-183	-1 485	1 302	-88%
Var Prov PANE	2 325	868	1 457	168%
Total Primes Nettes	97 298	81 688	15 610	19%
Var Prov PNA	-5 281	-679	-4 602	678%
Primes Acquises	92 017	81 009	11 008	14%

En 2019, les primes acquises non-vie totalisent **92 017** mD contre **81 009** mD l'exercice précédent, soit une croissance de **14%**

B. Primes acquises vie

(En mD)

Désignation	Montant	Montant	Variation	
	2019	2018	Montant	%
Primes émises & acceptées nettes	11 001	11 808	-807	-7%
Var Prov PANE	-351	221	-572	-259%
Var Prov Prime à annuler	540	-377	917	-243%
Primes Acquises	11 190	11 652	-462	-4%

En 2019, les primes acquises vie totalisent **11 190** mD contre **11 652** mD l'exercice précédent, soit une baisse de **-4%**.

Charges des sinistres

Règlement de sinistres

Les sinistres réglés ont augmenté de **28,32 %** pour totaliser **60,6 MD** en 2019 contre **47,2 MD** en 2018

(En mD)

Désignation		2019		2018		Var
		Montant	Part en %	Montant	Part en %	%
Affaires Directes Non Vie	Risques Divers	7 304	12,05%	5 249	11,12%	39,15%
	Automobile	33 119	54,66%	29 302	62,06%	13,02%
	Incendie	3 740	6,17%	1 352	2,86%	176,66%
	Transport	1 357	2,24%	1 004	2,13%	35,23%
	Grêle	0	0,000%	222	0,47%	-100,00%
	Groupe	9 700	16,01%	8 048	17,04%	20,53%
	Total Non Vie	55 220	91,14%	45 177	95,68%	22,23%
	Total Vie	2 305	3,80%	1 552	3,29%	48,52%
Total Affaires Directes		57 525	94,94%	46 729	98,97%	23,10%
Acceptations		3 065	5,06%	488	1,03%	528,07%
Total Général		60 590	100,00%	47 217	100,00%	28,32%

Charges des Sinistres non vie

La charge de sinistres non vie a enregistré une baisse de -1,06 % par rapport à 2018

(En mD)

Désignation	2019	2018	Variation	
	Montant	Montant	Montant	%
Sinistres payés	58 285	45 665	12 620	28%
Versements de rentes	113	27	86	319%
Recours et sauvetages encaissés	-3 241	-3 339	98	-3%
Frais de Gestion des sinistres	6 442	5 064	1 378	27%
Prestations payées	61 599	47 418	14 181	29,91%
Provisions SAP (net de recours) à la clôture	111 737	114 146	-2 409	-2%
Provisions SAP (net de recours) à l'ouverture	-114 146	-101 742	-12 404	12%
Variation de la provision pour sinistres à payer	-2 409	12 404	-14 813	-119 43%
Charge de sinistres	59 190	59 822	-632	-1,06%

Charges des Sinistres vie

La charge des sinistres Vie a enregistré une baisse de **17,72%** par rapport à 2018,

(En mD)

Désignation	2019	2018	Variation	
			Montant	%
Sinistres et capitaux échus	2 305	1 561	744	47,66
Recours & Sauvetages Encaissés	0	-8	8	100,00
Frais de Gestion des sinistres	358	302	56	18,54
Prestations payées	2 663	1 854	809	43,62
Provisions SAP à la clôture	3 054	3 062	-8	-0,26
Provisions SAP à l'ouverture	-3 062	-1 689	-1 373	81,29
Variation Provision SAP	-8	1 373	-1 381	-101,38
Charge des sinistres	2 655	3 227	-572	-17,72

Représentation des engagements techniques

Le total des engagements techniques hors recours a augmenté en 2019 de **12,5** mD et atteint **214,195** mD contre **201,661** mD en 2018. Cette variation est due essentiellement à la hausse des provisions pour primes non acquises de **5** mD et la hausse des provisions mathématiques Vie de **6,8** mD

Notes sur les provisions pour sinistres à payer (Annexe 10)

(En DT)

<u>Année d'inventaire:</u>	<u>Exercice de survenance</u>				
	<u>2015</u>	<u>2016</u>	<u>2017</u>	<u>2018</u>	<u>2019</u>
Inventaire 2017					
Règlements cumulés	26 511 556	26 698 729	19 166 790		
Provisions pour sinistres	15 485 605	20 181 972	26 589 305		
Total charges des sinistres	41 997 161	46 880 700	45 756 095		
Primes acquises	66 718 344	67 138 508	75 865 332		
% sinistres / primes acquises	62,95%	69,83%	60,31%		
<u>Année d'inventaire:</u>	<u>Exercice de survenance</u>				
<u>2015</u>	<u>2016</u>	<u>2017</u>	<u>2018</u>	<u>2019</u>	
Inventaire 2018					
Règlements cumulés	29 283 512	31 541 936	34 678 543	16 883 226	
Provisions pour sinistres	9 421 597	14 245 450	20 633 871	37 191 706	
Total charges des sinistres	38 705 110	45 787 386	55 312 414	54 074 932	
Primes acquises	66 718 344	67 138 508	75 865 332	81 008 695	
% sinistres / primes acquises	58,01%	68,20%	72,91%	66,75%	
<u>Année d'inventaire:</u>	<u>Exercice de survenance</u>				
<u>2015</u>	<u>2016</u>	<u>2017</u>	<u>2018</u>	<u>2019</u>	
Inventaire 2019					
Règlements cumulés	35 530 244	35 015 115	40 817 731	35 821 464	20 422 659
Provisions pour sinistres	7 278 212	8 646 960	13 646 033	28 836 114	28 711 380
Total charges des sinistres	42 808 455	43 662 074	54 463 764	64 657 578	49 134 039
Primes acquises	66 718 344	67 138 508	75 865 332	81 008 695	92 017 121
% sinistres / primes acquises	64,16%	65,03%	71,79%	79,82%	53,40%

Notes sur la ventilation des charges et produits (Annexe 11)

(En DT)

Libellé	Autres revenus et frais financiers	Total	Charges des Placements
1 Placements immobiliers			
1 1 Immeubles	330 277	330 277	204 411
1 2 Parts et actions de société immobilière	-	-	-
Total	330 277	330 277	204 411
2 Participations			
2 1 Titres émis par l'Etat ou jouissant de sa garantie	2 618 511	2 618 511	1 605
2 2 Emprunts obligataires	666 527	666 527	
2 3 Actions de sociétés cotées en bourse	5 360 742	5 360 742	153 516
2 4 Parts et actions dans les OPCVM	25 888	25 888	293
2 5 Parts dans les SICAR et SICAF	-	-	-
2 6 Autres actions et valeurs mobilières	767 002	767 002	
2 7 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	157 234	157 234	
2 8 Contrats en unités de comptes	-	-	-
2 9 Autres	-	-	-
Total	9 595 904	9 595 904	155 414
3 Autres placements			54 831
4 Autres revenus et charges financiers (commissions, honoraires)	246 107	246 107	5 701 620
Total Revenus & Charges de placements	10 172 287	10 172 287	6 116 276
Intérêts	5 695 731	5 695 731	
Frais externes	54 831	54 831	
Autres frais	365 714	365 714	
Total charges des placements	6 116 276	6 116 276	

Notes sur le résultat technique par catégorie d'assurance vie (Annexe 12)

Intitulé	Temporaire décès
Primes	11 190 233
Charges de prestations	2 655 741
Charges des provisions d'assurance vie et des autres provisions techniques	6 418 858
Ajustement ACAV (Assurance à Capital Variable)	
Solde de souscription	2 115 634
Frais d'acquisition	2 077 724
Autres charges de gestion nettes	1 128 697
Charges d'acquisition et de gestion nettes	-3 206 421
Produits nets de placements	2 453 040
Participation aux résultats et intérêts techniques	
Solde financier	2 453 040
Primes cédées et/ou rétrocédées	-6 979 505
Part des réass ^{eurs} et/ou des rétroces ^{aires} ds les ch de prest	902 587
Part des réass ^{eurs} et/ou des rétroces ^{aires} ds les ch de prov	1 354 994
Part des réass ^{eurs} et/ou des rétroces ^{aires} ds la part aux Rt	
Comm reçues des réass ^{eurs} et/ou des desrétroces ^{aires}	3 069 836
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	-1 652 088
Résultat technique	-289 835
Informations complémentaires	
Montant des rachats	613 069
Intérêts techniques bruts de l'exercice	
Provisions techniques brutes à la clôture	3 053 992
Provisions techniques brutes à l'ouverture	-3 061 512
Provisions mathématique	
Provision mathématique à la clôture	52 029 147
Provision mathématique à l'ouverture	-45 217 172
<u>A déduire</u>	
Provisions devenues exigibles	

Notes sur le résultat technique par catégorie d'assurance Non Vie (Annexe 13)

	Acceptation	Acc R D	Auto	AccTrav	Incendie	Transport	Grêle	Groupe	TOTAL
Primes acquises	327 694	10 094 036	55 091 925	-55	7 755 712	4 380 778	3 018 650	11 348 381	92 017 121
Primes émises	367 073	10 406 145	58 734 521	-55	8 017 298	5 172 303	3 252 411	11 348 381	97 298 077
Variation des primes non acquises	-39 380	-312 108	-3 642 596	-	-261 586	-791 525	-233 761	-	-5 280 955
Charges de prestations	515 517	6 792 728	34 676 654	123 641	6 772 986	-564 754	-166 988	10 854 266	59 004 051
Prestations et frais payés	3 084 457	7 741 507	34 500 207	114 076	3 950 195	1 026 490	-	11 181 832	61 598 765
Charges des provisions pour prestations diverses	-2 568 940	-948 779	176 447	9 565	2 822 791	-1 591 244	-166 988	-327 566	-2 594 714
Solde de souscription	-187 823	3 301 308	20 415 270	-123 696	982 726	4 945 532	3 185 638	494 115	33 013 070
Frais d'acquisition	139 567	1 960 824	11 134 164	-	1 803 817	604 432	5 858	719 303	16 367 965
Autres charges de gestion nettes	23 070	682 553	2 852 170	-69	466 193	327 653	188 137	551 232	5 090 939
Charges d'acquisition et de gestion nettes	162 636	2 643 377	13 986 334	-69	2 270 010	932 085	193 995	1 270 535	21 458 904
Produits nets de placements	33 839	1 503 872	4 388 917	56 449	626 301	373 915	42 550	88 079	7 113 923
Participation aux résultats	-	-7 343	-235 949	-	-373 893	-25 529	-	-7 178	-649 892
Solde financier	33 839	1 496 529	4 152 968	56 449	252 409	348 386	42 550	80 901	6 464 031
Primes cédées aux réassureurs	-127 475	-7 318 116	-30 089 628	-	-6 302 142	-4 142 872	-3 250 939	-	-51 231 171
Part des réass et/ou des rétrocds dans les primes acquises	1 124	60 722	229 588	-	68 731	571 148	258 294	-	1 189 607
Part des réassureurs et/ou des rétrocds dans les prestations payées	2 588 588	5 498 468	15 581 062	-	2 824 712	625 268	-1 447	-	27 116 650
Part des réas et/ou des rétrocds dans les charges de prov pour prestation	-2 277 761	934 633	-142 787	-	2 349 777	-1 141 390	-	-	-277 529
Part des réass et/ou des rétrocd dans la participation aux résultats	-	11 849	812 365	-	-	-	-	-	824 213
Commissions reçues des réass et/ou des rétrocd	37 829	1 135 975	7 805 664	-	1 744 617	642 513	133 433	-	11 500 033
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	222 304	323 530	-5 803 735	-	685 696	-3 445 333	-2 860 658	-	-10 878 197
Résultat technique	-94 316	2 477 990	4 778 169	-67 178	-349 179	916 500	173 535	-695 519	7 140 001
Provisions pour primes non acquises clôture	-443 150	-5 385 171	-22 400 702	-	-2 221 106	-1 310 788	-560 661	-	-32 321 579
Provisions pour primes non acquises ouverture	403 771	5 073 063	18 758 106	-	1 959 520	519 263	326 901	-	27 040 624
Provisions pour sinistres à payer à la clôture	248 707	25 362 220	67 332 818	33 013	10 583 926	6 334 079	40 950	1 800 816	111 736 529
Provisions pour sinistres à payer à l'ouverture	-2 817 647	-26 311 000	-67 156 370	-5 147	-7 761 134	-7 925 323	-40 950	-2 128 382	-114 145 954
Autres provisions techniques clôture	-	-	-	1 121 113	-	-	268 351	-	1 389 464
Autres provisions techniques ouverture	-	-	-	-1 139 415	-	-	-435 339	-	-1 574 753

Tableau de raccordement du résultat technique par catégorie d'assurance Vie (Annexe 15)

Intitulé	Temporaire décès	Raccordement
Primes	11 190 233	PRV1 1°colonne
Charges de prestations	2 655 741	CHV1 1°colonne
Charges des provisions d'assurance vie et des autres provisions techniques	6 418 858	CHV2 1°colonne
Ajustement ACAV (Assurance à Capital Variable)		CHV10-PRV3 1°colonne
Solde de souscription	2 115 634	
Frais d'acquisition	2 077 724	CHV41-CHV42
Autres charges de gestion nettes	1 128 697	CHV43-CHV5- PRV4
Charges d'acquisition et de gestion nettes	3 206 421	
Produits nets de placements	2 453 040	PRV2-CHV9
Participation aux résultats et intérêts techniques	0	CHV3 1°colonne
Solde financier	2 453 040	
Primes cédées et/ou rétrocédées	-6 979 505	PRV1 2°colonne
Part des réass ^{eurs} et/ou des rétroces ^{aires} ds les ch de prest	902 587	CHV1 2°colonne
Part des réass ^{eurs} et/ou des rétroces ^{aires} ds les ch de prov	1 354 994	CHV2 2°colonne
Part des réass ^{eurs} et/ou des rétroces ^{aires} ds la part aux Rt	0	CHV3 2°colonne
Comm reçues des réass ^{eurs} et/ou des desrétroces ^{aires}	3 069 836	CHV44 2°colonne
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	-1 652 088	PRV1 1°colonne
Résultat technique	-289 835	
Informations complémentaires		
Montant des rachats	613 069	
Intérêts techniques bruts de l'exercice		
Provisions techniques brutes à la clôture	3 053 992	
Provisions techniques brutes à l'ouverture	-3 061 512	
Provisions mathématique		
Provision mathématique à la clôture	52 029 147	
Provision mathématique à l'ouverture	-45 217 172	
A déduire		
Provisions devenues exigibles		

**Tableau de raccordement du résultat technique par catégorie
d'assurance Non Vie (Annexe 16)**

	TOTAL	raccordement
Primes acquises	92 017 122	
Primes émises	97 298 077	PRNV11 1°colonne
Variation des primes non acquises	-5 280 955	PRNV12 1°colonne
Charges de prestations	59 004 051	
Prestations et frais payés	61 598 765	CHNV11 1°colonne
Charges des provisions pour prestations diverses	-2 594 714	CHNV12+CHNV6 1°colonne
Solde de souscription	33 013 071	
Frais d'acquisition	16 367 965	CHNV41+CHNV42
Autres charges de gestion nettes	5 090 939	CHNV43+CHNV5- PRNV2
Charges d'acquisition et de gestion nettes	21 458 904	
Produits nets de placements	7 113 923	PRNT3
Participation aux résultats	-649 892	CHNV3 1°colonne
Solde financier	6 464 031	
Primes cédées aux réassureurs	-51 231 171	PRNV11 2°colonne
Part des réass et/ou des rétrocds dans les primes acquise	1 189 607	PRNV12 2°colonne
Part des réassureurs et/ou des rétrocds dans les prestations payées	27 116 650	CHNV11 2°colonne
Part des réas et/ou des rétrocds dans les charges de prov pour prestation	-277 529	CHNV12 + CHNV2+CHNV6 2°colonne
Part des réass et/ou des rétrocd dans la participation aux résultats	824 213	CHNV3 2°colonne
Commissions reçues des réass et/ou des rétrocd	11 500 033	CHNV44
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	-10 878 197	
Résultat technique	7 140 001	
Informations complémentaires	0	
Provisions pour primes non acquises clôture	-32 321 579	
Provisions pour primes non acquises ouverture	27 040 624	
Provisions pour sinistres à payer à la clôture	111 736 529	
Provisions pour sinistres à payer à l'ouverture	-114 145 954	
Autres provisions techniques clôture	1 389 464	
Autres provisions techniques ouverture	-1 574 753	
A déduire :		
Provisions devenues exigibles		

Notes sur L'Etat de Flux de Trésorerie

La trésorerie de fin d'exercice a enregistré une augmentation de 6,5 MD par rapport à l'exercice précédent en passant de -3,5 MD en 2018 à 3 MD en 2019

(A) Flux de trésorerie provenant des activités de l'exploitation

Ce flux est passé de 7 585 KDT en 2019 à - 842 KDT en 2018, soit une variation de 8 427 KDT :

Cette variation provient principalement des rubriques suivantes :

- Les encaissements des primes reçues des assurés ont enregistré une augmentation de 19 150 KDT.
- Les sommes versées pour paiement des sinistres ont enregistré une hausse de 7 673 KDT.
- La variation entre décaissements des primes pour les cessions et les encaissements des sinistres pour les cessions a connu une hausse en faveur des réassureurs en passant de 26 849 KDT en 2019 à 23 214 KDT en 2018
- Les commissions versées aux intermédiaires ont enregistré une baisse de 320 KDT.
- Les décaissements aux fournisseurs et au personnel ont enregistré une hausse de 3 774 KDT.
- La variation entre décaissements et les encaissements liés à l'acquisition de placements financiers ont enregistré une baisse de 14 767 KDT.
- Les taxes sur les assurances versées au trésor ont enregistré une hausse de 353 KDT.
- Les produits financiers reçus ont enregistré une hausse de de 4 818 KDT.
- Les autres mouvements ont enregistré une baisse de 3 781 KDT.

(B) Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement

Ce flux est passé de -1 095 KDT en 2018 à -1 009 KDT en 2019, soit une hausse de 86 KDT.

(C) Flux de trésorerie provenant des activités de financements

Ce flux est passé de -70 KDT en 2018 à -75 KDT en 2019, soit une augmentation de 5 KDT.

I. Notes Complémentaire

Note sur les parties liées

- Au 31 décembre 2019, les arriérés de l'actionnaire Groupe BAYAHI s'élèvent à 513 KDT.

Evènements postérieurs à la clôture

Dans le contexte de la crise sanitaire et économique actuelle engendrée par l'émergence du COVID-19 et son expansion depuis le mois de mars 2020, un certain nombre de mesures exceptionnelles ont été prises par le gouvernement Tunisien pour faire face à cette pandémie dont principalement le confinement sanitaire total annoncé à partir du 22 mars 2020.

Compte tenu de la faible propagation du virus et de l'absence d'alerte mondiale de l'Organisation Mondiale de la Santé au 31 décembre 2019, il a été considéré que la pandémie du COVID-19 est un événement postérieur à la clôture non lié à des conditions existantes à la date de clôture.

Plusieurs mesures, et notamment le confinement général, ont été prises par les Pouvoirs publics pour limiter la propagation du virus.

Le Lloyd Tunisien estime que les recommandations prévues par le communiqué du CGA en date du 06 avril 2020 portant sur les mesures devant être prises par les sociétés d'assurance et de réassurance pour faire face à la pandémie (COVID-19) sont respectées et notamment en matière de constitution de provisions techniques.

A la date d'arrêt des états financiers par le conseil d'administration, la compagnie n'a pas connaissances d'incertitudes significatives qui remette en cause sa capacité à poursuivre son activité.

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 26 JUIN 2020 par conséquent, ils ne reflètent pas les évènements survenus postérieurement à cette date.

LLOYD TUNISIEN

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

États financiers - Exercice clos le 31 décembre 2019

Messieurs les actionnaires du LLOYD TUNISIEN,

I- Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers du LLOYD TUNISIEN qui comprennent le bilan au 31 décembre 2019, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font apparaître des capitaux propres de 71 727 169 dinars, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 8 553 650 dinars.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2019, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Paragraphe d'observation

Nous attirons votre attention sur la note aux états financiers V.2 « Évènements postérieurs à la clôture », qui précise que le premier trimestre 2020 a vu le déclenchement d'une crise sanitaire sans précédent liée à la propagation du coronavirus (COVID-19) dans le monde entier et qui aura des répercussions importantes sur l'ensemble de l'économie mondiale et des marchés financiers.

Il s'agit d'un évènement postérieur au 31 décembre 2019, qui ne donne pas lieu à l'ajustement des états financiers clôturés à cette date et dont l'estimation de l'impact financier éventuel ne peut être faite d'une manière raisonnable.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Rapport de gestion du conseil d'administration

La responsabilité du rapport de gestion incombe au conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport tel qu'arrêté par le Conseil d'Administration du 26 juin 2020.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers, conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II- Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par des textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

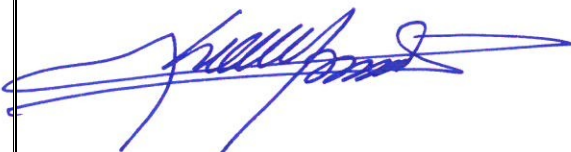
La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 29 juillet 2020

Les commissaires aux comptes

**FINOR
Karim DEROUICHE**



**Conseil Audit Formation
Abderrahmen FENDRI**



LLOYD TUNISIEN
RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

États financiers - exercice clos le 31 décembre 2019

Messieurs les actionnaires du LLOYD TUNISIEN,

En application des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Notre responsabilité est de s'assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement de façon étendue, l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé.

Il vous appartient, selon les termes de l'article 200 du code des sociétés commerciales, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

I. Conventions nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31/12/2019

- Votre conseil d'administration a autorisé des placements financiers sous forme de billets de trésorerie avec les sociétés du groupe qui se détaillent comme suit :

Emetteur	Montant total en KDT	Intérêts rattachés à l'exercice 2019 en KDT	Encours au 31/12/2019 en KDT
C.F.I	55 850	1 176	20 850
SICAM	25 600	651	5 900
T.P.S	17 000	370	3 500
Zeineb Immobilière	59 500	916	19 000
Promotion Immobilière Montfleury	10 000	224	2 000
Magasin Général	38 000	226	1 000
Immobilière Magasin Général	1 000	30	1 000
Total	206 950	3 593	53 250

- Votre société a cédé 60 000 actions SICAM pour un prix global de 6 600 KDT à des membres du conseil d'administration personnes physiques et actionnaires de la société. La plus-value dégagée sur cette cession est de 600 KDT. Cette cession a été autorisée par le conseil d'administration du 11 juin 2019.
- Votre société a émis des titres participatifs pour un montant de 5 000 KDT remboursables sur une période de 7 ans rémunérés à un taux d'intérêt fixe de 8% annuel payable semestriellement majoré d'un taux d'intérêt variable égal à 0.25% des primes émises nettes d'annulations et de ristournes et hors primes d'épargne vie. L'intérêt variable est payable dans les dix jours qui suivent l'assemblée générale ordinaire ayant approuvé les comptes. La souscription a été réservée à la société CFI.

Cette émission a été autorisée par le conseil d'administration du 12 décembre 2019 et approuvée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 décembre 2019. Les modalités et les conditions de l'émission de ces titres participatifs ont été autorisées par le conseil d'administration du 25 décembre 2019.

Aucune charge d'intérêt n'a été constatée à ce titre en 2019.

- Votre société a conclu avec la société « LLOYD VIE » une convention de prestations de services portant sur divers travaux d'assistance à assurer par chacune des deux sociétés moyennant des refacturations réciproques. A ce titre, le montant facturé par votre société en 2019 est de 266 KDT. Le montant facturé par la société « LLOYD VIE » à votre société en 2019 est de 1 104 KDT. Cette convention a été autorisée à postériori par le conseil d'administration du 26 juin 2020.
- Votre société a cédé à la société « LLOYD VIE » une voiture de fonction totalement amortie pour un prix 14 KDT ayant dégagé une plus-value d'égal montant.

I. Opérations réalisées relatives à des conventions conclues au cours des exercices antérieurs

- Votre société a réalisé en 2018 des placements financiers sous forme de billets de trésorerie avec les sociétés du groupe. Ces billets de trésorerie qui ont été totalement remboursés durant l'exercice 2019 se détaillent comme suit :

Emetteur	Encours au 31/12/2018 en KDT	Intérêts rattachés à l'exercice 2019 en KDT
CFI	9 000	37
SICAM	5 900	23
Promotion Immobilière Montfleury	2 000	2
Zeineb Immobilière	3 000	34
T.P.S	3 000	22
Total	22 900	118

- La compagnie gère des polices d'assurance souscrites par les sociétés du Groupe BAYAH, membre du Conseil d'administration, au titre duquel des primes ne sont pas intégralement encaissées.

Les arriérés relatifs aux exercices 2019 et antérieurs s'élèvent, à la date du 31 décembre 2019, à 513 KDT.

- Votre société a émis des titres participatifs pour un montant de 17 500 KDT remboursables sur une période de 7 ans rémunérés à un taux d'intérêt fixe de 8% annuel payable semestriellement majoré d'un taux d'intérêt variable égal à 1.2% des primes émises, nettes d'annulations et de ristournes et hors primes d'épargne vie. L'intérêt variable est payable dans les dix jours qui suivent l'assemblée générale ordinaire ayant approuvé les comptes. La souscription a été réservée à la société CFI. Cette émission a été autorisée par le conseil d'administration du 26 novembre 2018 et approuvée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 Décembre 2018. Les modalités et les conditions de l'émission de ces titres participatifs ont été autorisées par le conseil d'administration du 10 décembre 2018.

La charge d'intérêt constatée à ce titre s'élève à 2 620 KDT pour l'exercice 2019.

- Votre société a émis des titres participatifs pour un montant de 15 000 KDT remboursables sur une période de 7 ans rémunérés à un taux d'intérêt fixe de 5% annuel payable semestriellement majoré d'un taux d'intérêt variable égal à 0.5% des primes émises nettes d'annulations et de ristournes et hors primes d'épargne vie. La souscription a été réservée à la société CFI. Cette émission a été autorisée par le conseil d'administration du 26 novembre 2015 et approuvée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 23 Décembre 2015.

La charge d'intérêt constatée à ce titre s'élève à 1 258 KDT pour l'exercice 2019.

III. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) §5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- Le conseil d'administration réuni en date du 31 janvier 2017 a désigné Monsieur Yazid SELLAOUTI en tant que directeur général de la société et a chargé le comité de rémunération de fixer sa rémunération.

Le comité de rémunération du 18 décembre 2018 a arrêté la rémunération et avantages accordés au Directeur Général avec effet au 1^{er} janvier 2018. A ce titre, Il perçoit, une rémunération annuelle de 200 000 DT nette d'impôts et charges sociales payable sur 12 mois, une prime de bilan de 50 000 DT, une indemnité mensuelle de 2 500 DT net par mois au titre de la voiture de fonction, bons d'essence de 500 DT par mois, téléphone, tickets restaurant, une assurance vie et santé, ligne ADSL ou FO et le remboursement de 70% de la police auto.

Par ailleurs, un rappel au titre des rémunérations de 2018 a été constaté en 2019 pour un montant net de 102 401 DT.

- Le conseil d'administration réuni en date du 26 novembre 2018 a désigné Monsieur Karim GHELALA en tant que directeur général adjoint de la société et a chargé le comité de rémunérations de fixer sa rémunération.

Le comité de rémunération du 18 décembre 2018 a arrêté la rémunération et avantages accordés au Directeur Général Adjoint. Il perçoit, à ce titre, une rémunération annuelle de 116 600 DT net d'impôts et charges sociales payable sur 12 mois ainsi qu'une prime de bilan de 24 000 DT, bons d'essence de 500 DT par mois, une voiture de fonction, téléphone, tickets restaurant, le remboursement de 70% de la police auto, et autres avantages en nature d'une valeur de 5 000 DT par an.

- Les membres du conseil d'administration perçoivent des jetons de présence approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 23 juillet 2019 statuant sur les comptes annuels.

Les obligations et engagements de la société LLOYD envers ses dirigeants, tel qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 Décembre 2019, se présentent comme suit (DT) :

	Directeur Général		Directeur Général Adjoint		Administrateurs	
	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2019	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2019	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2019
Avantages à court terme (*)	955 027	256 420	336 432	74 270	75 000	-
Avantages postérieurs à l'emploi	16 271	25 772	8 672	9 493	-	-
Total	971 298	282 192	345 104	83 763	75 000	-

(*) Charges sociales et fiscales comprises

En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations entrant dans le cadre de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 29 juillet 2020

Les commissaires aux comptes

FINOR
Karim DEROUICHE



Conseil Audit Formation
Abderrahmen FENDRI

